



Projet Cugnaux



Mobilité Active, Verte, en Sécurité



Ce document souhaite résumer ici trois éléments

importants concernant l'aménagement cyclable à Cugnaux :

- 1/ Le constat : Description des besoins exprimés par les Cugnalais concernant l'accessibilité à vélo dans la commune
- 2/ Exemples de propositions applicables au plus vite pour améliorer la qualité de vie de chacun.
- 3/ Trajets Domicile - Travail : Priorité aux modes doux et actifs

1/ BESOINS EXPRIMÉS PAR LES CITOYENS :

Deux sondages successifs ont été réalisés en 2019 dans notre commune :

- par l'association Ecolomobile - 144 participations
- par l'association FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) - 183 participations

De manière générale, voici répertorié le TOP 5 des difficultés les plus récurrentes remontées par les cyclistes Cugnalais :

- Circulation en centre-ville difficile et dangereuse
- Jonctions compliquées avec certaines villes limitrophes, prioritairement Plaisance-du-Touch et Tournefeuille (aménagement disparate)
- Discontinuité constante du réseau cyclable - pas de plan cyclable
- Très peu de parkings à vélo
- Dangereux donc réhibitoire d'emmener ses enfants à l'école à vélo (à part G.S. Ch. Blanc)

Voici en conséquence les axes hautement prioritaires à aménager :

- rue du Pré Vicinal : Absence de piste cyclable. Stationnement des deux côtés de la route étroite. Trottoirs étroits.



- route de Plaisance / accès au centre de loisirs de Rachety : Absence de piste cyclable. Circulation intense, trottoirs étroits et peu entretenus. Accès au Centre de Loisir et parc Rachety dangereux.



- route vers Tournefeuille (rue de Cézérou puis route de Tournefeuille) : aménagement très disparate : Rue de Cézérou, voirie étroite et trottoir très étroit, aucun aménagement cyclable. Puis une portion de piste cyclable, puis aménagement cyclable sur trottoir ou bande cyclable le long de la voirie sur cette route très fréquentée.



- côté écoles : La plupart des écoles sans aucun aménagement cyclable



Tout nouveau groupe scolaire Claudie Haigneré = aucun aménagement cyclable



Groupe scolaire Jean Jaurès : un parking voiture, mais aucun aménagement cyclable



Ecole élémentaire Léon Blum :
A l'avant, aucune voie cyclable,
et à l'arrière, ancienne piste cyclable élargie et transformée en route accessible aux voitures...

- **rond-point Nelson Mandela** :
Interruption de la piste cyclable dans ce grand carrefour à fort trafic.



2/ EXEMPLES DE SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES CITOYENS :

- Restructuration de la [rue du Pré Vicinal et de l'avenue de Toulouse en zone apaisée](#) afin de permettre la **cohabitation des modes de déplacement** (ex : rue du Pré Vicinal : aménagement piéton élargi, suppression des zones de stationnement d'un côté de la route...)
- Création de [pistes cyclables séparées et sécurisées](#) pour les **jonctions avec Plaisance et Tournefeuille**, ceci en respectant les zones traversées en terme de niche écologique et biodiversité
- [Résorption des discontinuités](#) en élaborant un **plan cyclable cohérent avec une vision d'ensemble et des itinéraires clairs**. L'objectif est la **constitution d'un réseau cyclable continu**.
- Création de [nouveaux parkings à vélos aux normes](#) près des commerces, services, transports en communs

Concernant le plan cyclable, les associations [Cugnaux en Transition](#) et [Ecolomobile](#) sont en train d'élaborer une **carte précise des discontinuités cyclables, des pistes manquantes et des parkings à vélo nécessaires** sur Cugnaux.

Nous invitons également les Cugnais à utiliser l'outil [Velobs](#) développé par l'association [2P2R](#) et traité par [Toulouse Métropole](#) qui permet de remonter les difficultés rencontrées lors des déplacements à vélo.

3/ TRAJET DOMICILE - TRAVAIL : PRIORITE AUX MODES DOUX ET ACTIFS

Quels modes de transport permettent **moins de gaz d'échappement, moins de bouchons, économie financière, moins de stress, plus d'ouverture aux autres, lutte contre la sédentarité, meilleure santé physique et morale...** ? Ce que l'on appelle **les modes actifs** : piétons, vélos...

Fort de ce constat, **les projets de développement de nouvelles infrastructures routières de grande ampleur sont à proscrire**. C'est notamment le cas du [Boulevard Urbain de Saint Martory](#) qui a été dévoilé courant 2019 et qui serait une nouvelle liaison routière entre la rocade Arc-en-Ciel et l'A64 et passerait dans Cugnaux. La liste est longue des impacts néfastes sur le long terme de ce type de projets : destruction de zones arborées sources de biodiversité, nuisances pour les riverains, investissement financier conséquent... pour un bénéfice en mobilité possiblement peu durable compte tenu de la croissance démographique à Cugnaux et villes environnantes.

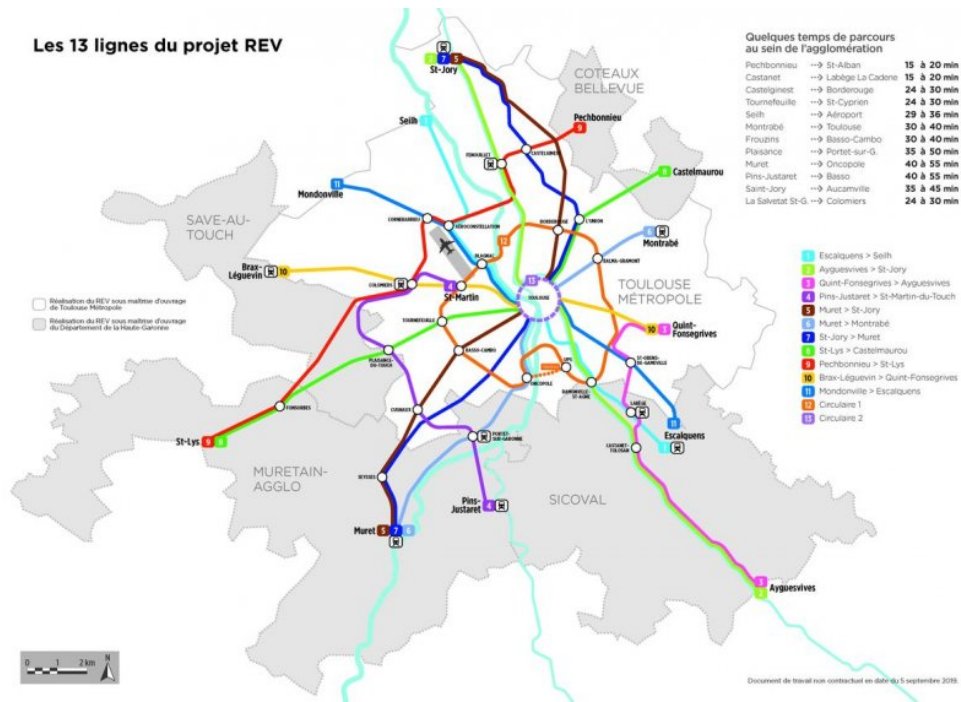
Quelques exemples de zones de biodiversité qui seraient impactées : Le ruisseau du Négousse, les abords champêtres actuels du parc de La Ramée...



Or **qu'en est-il des possibilités actuellement déployées pour les modes de transport actifs ?** Il n'existe pas de vrai réseau cyclable continu qui desserve la métropole pour les trajets domicile-travail. Ainsi, par exemple, pour effectuer le trajet Cugnaux -> Pôle aéronautique de St Martin du Touch, c'est pour les cyclistes courageux tout à la fois un parcours d'orientation et un parcours du combattant au milieu des flux de voitures. Or seulement 10km séparent Cugnaux de St Martin... Avec en plus l'avènement des vélos à assistance électrique, ce type de parcours serait faisable quotidiennement à vélo pour beaucoup si les conditions de circulation étaient bonnes.

Beaucoup reste donc à construire pour pouvoir naviguer en deux-roues sereinement dans la métropole... Afin de réduire les embouteillages avec une vision durable et écologique, nous proposons de donner la priorité au développement d'un Réseau Express Vélo (REV) avec un maillage fin et de qualité, ceci afin de rendre sécurisé, agréable et concurrentiel par rapport à la voiture le déplacement en vélo sur des itinéraires plus longs dans la métropole.

Une première étape vers la concrétisation d'un grand réseau cyclable péri-urbain vient d'être franchie fin 2019 avec les 13 lignes du projet de REV approuvé par [Tisseo Collectivités](#) :



Source : www.tisseo-collectivites.fr

C'est un début encore timide, mais c'est enfin une première étape qui était très attendue. Il s'agit à l'avenir de renforcer ce dispositif tant sur le terrain que sur les efforts financiers consentis qui restent souvent en marge par rapport à ceux consentis pour les autres projets de mobilité (motorisée...).

Merci à tous pour votre implication dans l'aménagement d'un cadre de vie cugnalais plus sécurisé, agréable et convivial, et respectueux de la nature.